



## 16ème législature

<b>Question N° : 973</b>	<b>De M. Yoann Gillet ( Rassemblement National - Gard )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Intérieur et outre-mer</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Intérieur et outre-mer</b>
<b>Rubrique &gt; police</b>	<b>Tête d'analyse</b> >Insécurité qui gangrène la ville de Nîmes - moyens de la police	<b>Analyse &gt; Insécurité qui gangrène la ville de Nîmes - moyens de la police.</b>
Question publiée au JO le : <b>30/08/2022</b> Date de changement d'attribution : <b>12/01/2024</b> Date de renouvellement : <b>20/12/2022</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Yoann Gillet interroge M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur l'insécurité qui gangrène la ville de Nîmes. Il appelle l'attention de M. le ministre sur les dernières actualités qui confirment une fois de plus que les Nîmois subissent une dégradation continue de leur sécurité. Les trafics de stupéfiants sont présents dans toute la ville, les armes circulent et sont d'ailleurs utilisées fréquemment pour des règlements de comptes et pour des tirs d'intimidation entre bandes rivales. Les quartiers du Chemin-Bas d'Avignon, de Pissevin, de Valdegour et du Mas de Mingue sont particulièrement gangrenés par ces trafics et la présence importante d'armes. Les quartiers résidentiels autour de ces quartiers sensibles sont, eux aussi, comme le centre-ville, impactés par une forte criminalité. Les homicides ou tentatives se multiplient à Nîmes. Le 25 août 2022 un incendie criminel a par ailleurs touché l'école du Mas Roman. Cet acte intolérable, à quelques jours de la rentrée, survient presque un an après l'incendie qui avait touché l'école Paul Langevin, dans le quartier de Pissevin. Dans les quartiers devenus des zones de « non France », les policiers sont devenus des cibles prioritaires. Les services de secours et professionnels de santé sont depuis plusieurs années régulièrement contraints d'être protégés pour pouvoir intervenir dans certains quartiers. Les facteurs font quant à eux leur travail avec la crainte de se faire agresser. Les caillassages de bus du réseau de transport sont nombreux, contraignant régulièrement les chauffeurs à exercer leur droit de retrait. Malgré de nombreuses alertes, la fréquence des tirs, les agressions physiques et l'ultra violence continuent de s'intensifier. En raison de l'inaction des pouvoirs publics, de nombreux habitants envisagent, pour ceux qui le peuvent financièrement, de déménager afin de protéger leurs enfants. Le 21 août 2022, le ministre de l'intérieur et des outre-mer a annoncé une augmentation des effectifs de police pour les villes de Montpellier, Béziers et Perpignan. La ville de Nîmes ne se trouve pas dans cette liste. Nîmes est pourtant gangrenée par l'insécurité et la criminalité. Les Nîmoises et les Nîmois sont en danger. M. le député sollicite donc du ministre un plan d'actions concret et rapide, comprenant une augmentation significative des effectifs de police. Il l'interroge par ailleurs pour connaître ses réelles motivations quant à la lutte contre la délinquance et la criminalité, tant Nîmes, comme de nombreuses villes en France, est laissée à l'abandon sur ces sujets.